



La logique de coordination de parcours

La coordination de parcours a pour objectif d'apporter une réponse aux personnes et d'éviter les ruptures qui engendrent souvent des situations difficiles, voire de détresse.

L'organisation médico-sociale doit structurer l'accompagnement pour garantir la continuité des parcours, en interne comme en externe, des personnes accompagnées. Les choix de partenariats et de coopérations se basent sur les besoins des usagers et sur la dynamique des acteurs du territoire.

Cette fonction de coordination, transversale aux approches disciplinaires et institutionnelles, change les représentations et les pratiques des intervenants.

La formation apportera des éléments théoriques relatifs à la coordination de parcours, dans un contexte global d'une évolution du secteur social et médico-social dans une visée inclusive et territoriale.



Public

Tous professionnels

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Identifier les enjeux de la coordination de parcours
- Déterminer le rôle et les missions des coordinateurs de parcours
- Situer les partenariats garantissant la cohérence et la fluidité des parcours
- Concevoir une démarche de coopération entre les différents intervenants du parcours

Contenus de la formation

- L'évolution du secteur médico-social, cadre réglementaire
- Les différents types de réseaux et leur dénomination : définition, origines et objectifs
- Les enjeux et pratiques professionnelles du coordinateur de parcours
- La posture du coordinateur des parcours
- Les acteurs de territoire et le rattachement institutionnel du coordinateur de parcours
- De la théorie à la mise en pratique

Méthodologie

- Apports conceptuels
- Réflexion à partir de textes
- Travail de groupe
- Mise en travail des représentations individuelles et collectives
- Analyses partagées de situations
- Echanges d'expériences
- Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS)

Intervenante

- Charline DUPRAT, conseillère technique au CREAI Auvergne-Rhône-Alpes.



CREAI-ARA Formation INTER – Modalités pratiques

Renseignements auprès de :

Caroline JABER c.jaber@creai-ara.org
06 38 25 31 47

Christelle LEBON c.lebon@creai-ara.org

Modalités d'accès

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout aménagement nécessaire durant la formation, contactez-nous.

Modalités d'inscription

Nous vous invitons à cliquer [ICI](#) pour accéder au bulletin d'inscription.

Numéro d'activité du CREA-ARA :
82 69 03 44 069

Suivi et évaluation

Feuille d'émargement par ½ journée, recueil des besoins avant le démarrage de l'action, grille individuelle d'autoévaluation, évaluation « à chaud » et à distance des acquis, questionnaire de satisfaction et évaluations pédagogiques, attestation des acquis délivrée en fin de formation à chaque stagiaire.

Dates et lieu

Mardi 09 et Mercredi 10 Avril 2024

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
33 Cours Albert Thomas - 69003 LYON
3ème étage

Horaires

De 9h à 17h.

Pause déjeuner libre. Possibilité de réservation d'un restaurant pour déjeuner en groupe.

Avance de frais par chaque stagiaire (remboursements soumis à l'employeur).

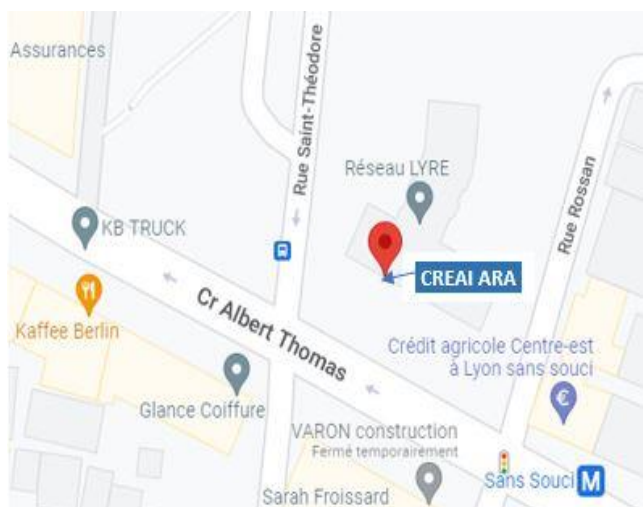
Tarifs

Pour les établissements contributeurs :

**360 € pour les deux journées, par stagiaire
(14 heures)**

Pour les établissements non contributeurs :

**400 € pour les deux journées, par stagiaire
(14 heures)**



Date limite d'inscription :

Mardi 19 Mars 2024